

Objet : Question écrite portant sur la crise de l'énergie

10/10/2022

Monsieur le Bourgmestre,

Depuis quelques mois, les coûts énergétiques explosent. Diminuer la facture énergétique est devenue une des préoccupations premières des ménages, ainsi que des communes.

Cette crise de l'énergie aura donc certainement des conséquences sur les finances communales : coût du chauffage des bâtiments publics et scolaires, éclairage public, carburant pour les véhicules, et consommations électriques en général.

L'hiver s'annonce difficile...

Les experts estiment que les prix de l'énergie ne diminueront pas fortement d'ici 2023 et que les prix resteront bien supérieurs aux prix du premier semestre 2021, et ce, jusqu'en 2027.

Le Collège peut-il :

- ◆ expliquer quelles mesures il compte adopter pour réduire ces surcoûts énergétiques afin de limiter leurs impacts sur le budget communal (à court, à moyen et à long terme) ?
- ◆ communiquer quelles mesures concrètes il prévoit de mettre en place pour soutenir les citoyens en difficulté (à court et à long terme) ?

En vous remerciant par avance pour les réponses que ne manquerez pas d'apporter à ces questions lors d'un prochain conseil communal,



Pierre Voet

ecolo

VILLERS-LA-VILLE

Conseiller communal